

Commune de Mont-Saint-Guibert
A.G.W. 4 juillet 2002 – Annexe X
ENQUETE PUBLIQUE

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN
VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Concerne la demande de

RENEWI VALORIZATION & QUARRY

Gerard Mercatorstraat, 8 à 3920 Lommel

en vue d'obtenir le permis d'environnement relative au renouvellement de l'autorisation de déversement des eaux usées industrielles en sortie de station d'épuration vers l'égout public.

Le dossier peut être consulté à l'administration communale à partir du 22/04/2019

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
19/04/2019	22/04/2019	07/05/2019 ADMINISTRATION COMMUNALE à 11 heures	COLLEGE COMMUNAL 1435 MONT SAINT GUIBERT

Le bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, et le jeudi de 18 à 20 heures.

Le fonctionnaire technique f.f : Ministère de la Région Wallonne – DGRNE – DPA –
Direction de Charleroi – Mr Fabian VANBENEDEEN, rue de l'Ecluse 22 à 6000
CHARLEROI (tél. 071/65.47.60)

Le fonctionnaire délégué : Ministère de la Région Wallonne – DGATLP – Centre de
Wavre – Mme Nathalie SMOES, rue de Nivelles 88 à 1300 WAVRE (tél. 010/23.12.11)

Toute personne intéressée peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

A Mont-Saint-Guibert, le 19/04/2019

Le Bourgmestre f.f,



Marie-Céline CHENOY.

